

Des bibliothèques populaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **5 (1876)**

Heft 10

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par son petit côté que d'affirmer et de prouver que la Sténographie aide à apprendre l'orthographe. Son but principal, son utilité de premier ordre consiste au contraire en ce qu'elle permet de se passer de l'orthographe, de ne pas attendre que l'élève ait acquis cette science si compliquée, pour lui enseigner ce qui fait l'objet principal de la grammaire, *l'art de s'exprimer correctement*. Mais je reviendrai là-dessus dans une prochaine lettre, mon cher Jules. »



DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Pour toute personne qui se voue à l'enseignement et s'en occupe avec intérêt, il n'est rien de plus décourageant que de voir les jeunes gens quitter l'école au moment où ils commencent à comprendre et où l'intelligence est le plus développée. C'est pourtant ce que nous voyons chaque jour, tant à la ville qu'à la campagne. Trop souvent alors les enfants oublient, en deux ou trois mois, ce qu'ils ont appris péniblement pendant 7 à 8 ans et qui leur a été enseigné avec beaucoup de peine par leur maître. Les derniers examens des recrues en sont une preuve évidente.

La création de bibliothèques scolaires serait, je crois, un puissant auxiliaire pour les jeunes gens qui voudraient non-seulement conserver les connaissances qu'ils ont acquises, mais encore en augmenter la somme par de nouvelles connaissances. Il est vrai qu'on voit rarement entrer la lecture dans les habitudes du jeune homme. Cependant quelle source inépuisable d'agrément et de jouissances! Montesquieu disait qu'il n'est aucun chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. Or, comme l'homme et surtout l'homme qui travaille aux champs a besoin de distractions agréables, il est fort à craindre que s'il ne les trouve pas dans les choses intellectuelles, il ne les demande aux instincts et aux plaisirs grossiers; de là trop souvent la fréquentation des cabarets et des veillées dangereuses.

Avec le concours de la Direction de l'instruction publique d'un côté et celui des communes de l'autre, on parviendrait à se procurer quelques ouvrages, qui répandraient au sein des populations des principes moraux, des connaissances utiles à l'agriculture, sur l'industrie, l'hygiène et l'économie domestique.

Ces livres prêtés pendant l'hiver surtout, rendraient de notables services. Dans nos campagnes, on n'a souvent pas d'autre littérature que l'almanach, les feuilletons des journaux ou quelques livraisons que colportent des voyageurs en librairie. Le bon marché de ces ouvrages leur donne facilement accès dans les familles.

Remédier à cette cessation de toute étude, empêcher les mauvaises lectures et prolonger pour les adultes les bienfaits de l'enseignement devient donc un problème important et qui doit solliciter l'attention des vrais amis de l'instruction.

(A suivre)

A. F.
Instituteur.

PARTIE PRATIQUE.

MODÈLES ET SUJETS DE LEÇONS DE CHOSES (Suite).

SIXIÈME LEÇON.

1° Le maître nomme lui-même les divers objets qui se trouvent dans la salle d'école en les faisant désigner au fur et à mesure par les enfants. Exemples :

— Louis, montrez-moi le tableau noir, les cartes, une règle, ou un livre de lecture.

— Vous, Philippe, où voyez-vous les objets suivants : un encrier, une table, le boulier, un mètre, un siège, une plume, le thermomètre ?

Inutile de faire remarquer que ces premiers exercices ne s'adressent qu'aux enfants encore peu développés.

2° Le maître donne le nom des objets d'abord, sans ordre, puis avec classification. Exemples :

a) — Henri, nommez les diverses choses que vous remarquez devant vous.

— Continuez, Lucien.

b) Avec classifications diverses. — Jean, désignez ce qui est nécessaire pour écrire.

— Victor, quels sont ici les objets en bois, en papier, etc. ?

— Julien, montrez-nous ceux qui ont une forme ronde, une couleur blanche, ceux qui sont peints, etc.

— Paul, indiquez les choses confectionnées par le menuisier, par le serrurier, etc.

Le maître multipliera ces exercices ou en diminuera le nombre selon la portée des élèves, l'utilité qu'ils en retirent et selon le temps dont il peut disposer. Il en profitera soit pour leur donner des notions spéciales en rapport avec les branches qu'ils étudient, soit pour former leur conscience et élever leur âme vers Dieu.

SEPTIÈME LEÇON.

L'ÉCOLE.

1° Qui fait l'école : devoirs et responsabilité du maître.

2° Qui la fréquente : devoirs des élèves envers le maître.

3° Pourquoi ils la fréquentent : avantages de l'étude.